

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDEBIA
SEANCE DU 15 MAI 2026**

Nombre de Conseillers :

En exercice	11	L'an deux mil vingt-six,
Présents	10	le vendredi 15 mai à 20h00,
Votants	11	Le Conseil Municipal de LANDEBIA

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Patrick DURAND, Maire.
Date de convocation : 07/05/2026

PRESENTS : DURAND P., BAILLET I., BROUCKAERT F., BLIN O., BOURDONNAIS J.,
DE LA CUEVA V.-H., GOURET P., LE TURNIER T., MACE A., RETOURNE G.

ABSENT EXCUSE : MICHEL G. donne procuration à BLIN O.

SECRETAIRE : MACE A.

20260515 – DELIB2 : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L 1414-2 et L 141 Î -5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat. Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats :

Titulaires	Pierrick GOURET Orlando BLIN Thomas LE TURNIER
Suppléants	Isabelle BAILLET Jeanne BOURDONNAIS Florence BROUCKAERT

Sont donc désignés en tant que :

Président	Patrick DURAND
Titulaires	Pierrick GOURET Orlando BLIN Thomas LE TURNIER
Suppléants	Isabelle BAILLET Jeanne BOURDONNAIS Florence BROUCKAERT

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Patrick DURAND

